

Appel aux députés à ne pas appauvrir les Français

RUBRIQUE FINANCES / LOI DE FINANCES 2026 / 12 JANVIER 2026

Alourdir la fiscalité de l'assurance vie et des PER, c'est prendre le risque de pénaliser l'épargne d'un Français sur deux – surtout leur retraite, et de mettre en danger le financement des entreprises et celui du déficit public

La FAIDER, principale organisation représentative des épargnants en France (2 millions d'adhérents), appelle les décideurs politiques à :

- ne pas alourdir encore les prélèvements obligatoires sur les épargnants, en particulier ceux dont l'objectif principal est la retraite (assurance-vie et PER).
- et à ne pas décourager l'épargne retraite, surtout pour couvrir les risques liés au grand âge, en particulier la dépendance.

C'est pourquoi, elle demande instamment la modification de deux amendements récemment votés par l'Assemblée nationale :

1. L'amendement étendant l'IFI à l'épargne financière des ménages, y compris l'épargne retraite : assurance vie et Plans d'Épargne Retraite

1 Français sur 2 détient un contrat d'assurance vie ou un PER.

Taxer l'assurance vie et les PER à l'IFI entraînerait pour les nombreux nouveaux assujettis **une taxation confiscatoire et minerait la confiance dans la stabilité fiscale de l'épargne longue**. Selon une simulation de la FAIDER pour les fonds en euros (près de 1600 milliards d'euros d'épargne), les épargnants assujettis perdraient du pouvoir d'achat en 2026¹ après prélèvements obligatoires : un appauvrissement net. **Quel serait alors leur intérêt à épargner ?**

Au-delà d'engendrer un taux de prélèvements dépassant souvent plus de 100% des revenus réels d'une part importante de l'épargne longue, cet amendement serait délétère pour tous les Français et pour l'économie nationale :

- En **brisant la confiance dans le produit d'épargne financière longue** préféré,
- En **pénalisant une source majeure du financement des entreprises et de l'Etat** : une telle décision aurait pour conséquence de baisser sévèrement la contribution réelle

¹ Hypothèses : rendement nominal moyen avant impôts de 2,6% (celui de 2024), et une inflation 2026 prévue basse à 1,3% par la Banque de France

de l'épargne à l'économie réelle et aux infrastructures publiques. Et c'est peu dire ! **75 % des Français indiquent qu'ils modifieraient leurs comportements d'épargne si cette fiscalité était modifiée, dont 25% disent qu'ils retireraient de l'épargne de leur assurance vie et 25 % qu'ils arrêteraient complètement de l'alimenter**².

2. L'amendement instaurant une double taxation des PER en cas de décès : une mesure injuste et dissuasive

Cette mesure serait une **double peine pour l'épargnant retraite** qui décède avant d'avoir utilisé son épargne :

- **il n'aura pas profité de son effort d'épargne,**
- **et ses héritiers non plus, car leur héritage sur le PER serait taxé deux fois : une fois via l'impôt sur le revenu du défunt, puis via les droits de succession.**

Cette disposition pénaliserait non seulement l'épargnant, qui n'aurait pas profité de son effort d'épargne, mais aussi ses héritiers. **Elle enverrait un signal négatif aux Français, décourageant l'épargne retraite et la préparation à la dépendance liée au grand âge.**

Si l'objectif est de prévenir des stratégies d'optimisation fiscale, une solution plus équitable consisterait à limiter cette taxation aux décès survenant après l'âge moyen d'espérance de vie (81-85 ans).

*

La FAIDER (Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Epargnants pour la Retraite) est la principale organisation représentative des épargnants en France, et représente 2 millions d'entre eux au travers de ses associations membres. Elle est la seule qui soit représentée au Comité consultatif du Secteur Financier (CCSF) constitué auprès du ministre de l'économie et des finances. Elle est membre fondateur de la Fédération européenne des épargnants (BETTER FINANCE) à Bruxelles.



Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite



À PROPOS DE LA FAIDER
 La FAIDER / Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite est la première organisation d'épargnants en France et **représente 2 millions d'épargnants** d'entre eux au travers de ses associations membres :

AAA, ADAM, AGIPI, AGIPI RETRAITE, ALR, AMIREP, ANCRE, APPEIR, ASAC FAPES, AVENIR RETRAITE, GAIPARE, PERF

Contact : Lorelei Jacob – communication@faider.org – www.faider.org

² «Etude sur les différentes attitudes, préférences et opinions des français en matière d'épargne et de placement 2025» réalisée par Audirep